

L'ÉCOLE CATHOLIQUE

au cœur de **votre** commune



L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE VENDÉE

en quelques chiffres

PRÈS DE
62 500
ÉLÈVES

▶ **31 600**
ÉCOLIERS

▶ **18 786**
COLLÉGIENS

▶ **12 034**
LYCÉENS

258
ÉTABLISSEMENTS

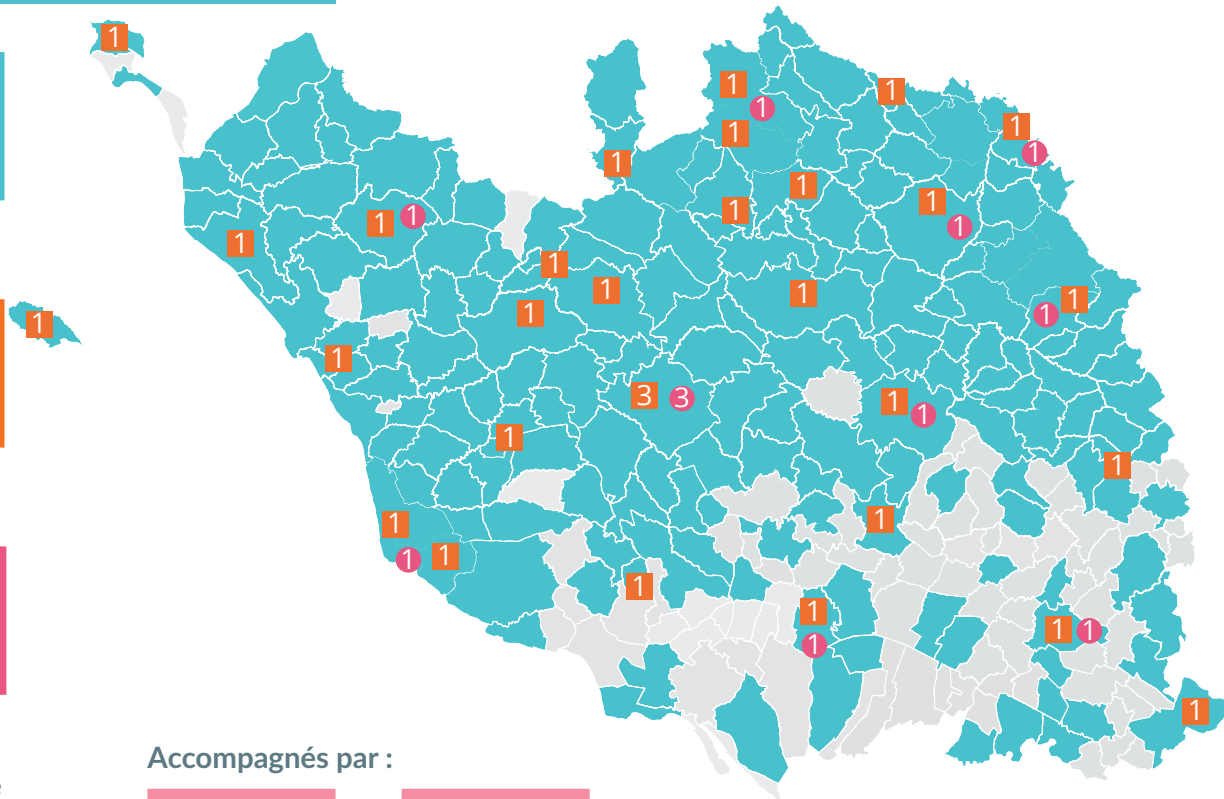
NOS IMPLANTATIONS

Plus de **51%** d'élèves scolarisés dans le réseau de l'Enseignement catholique de Vendée.

215
ÉCOLES

31
COLLÈGES

12
LYCÉES
dont 1 lycée agricole



Accompagnés par :

4 100
ENSEIGNANTS

2 000
PERSONNELS

LES ÉCOLES SONT-ELLES TOUTES IDENTIQUES ?

Chaque école catholique a son identité.

C'est la communauté éducative animée par le Chef d'établissement qui définit le projet éducatif caractéristique de l'école. Parce qu'égalité ne rime pas avec uniformité, elle s'adapte ainsi de manière autonome aux besoins éducatifs des enfants et à l'environnement dans lequel elle se trouve.



QUI EST SCOLARISÉ DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES ?

L'école catholique est ouverte à tous.

Dans la mesure de ses possibilités, elle accueille tous les enfants dont les familles en font le choix. Elle est attachée à la liberté des consciences, à l'écoute des croyances dans leur diversité et accueillante aux différents parcours personnels.

DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT ASSOCIÉS AU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

- ▶ Sous la forme d'établissements privés associés à l'État par contrat, les écoles de l'Enseignement catholique contribuent pleinement à la **mission de service public** d'éducation des jeunes.
- ▶ **L'Enseignement catholique est un partenaire à part entière du système éducatif**, auquel il s'associe comme acteur libre et responsable.
- ▶ Une école catholique satisfait un « **besoin scolaire** » et cherche à répondre aux attentes des familles, des enfants et de la société.
- ▶ A partir de leurs propres caractéristiques et de leurs spécificités, les communautés éducatives des écoles catholiques assument **une responsabilité et un service dans leurs communes**.

UN PROJET ANCRÉ SUR LE PROJET ÉDUCATIF DIOCÉSAIN

Des établissements catholiques d'enseignement **ATTENTIFS À CHAQUE PERSONNE**

L'établissement catholique d'enseignement accueille chaque personne avec une attention particulière, à la manière du Christ.

Des établissements catholiques d'enseignement **LIEUX D'ÉDUCATION ET DE VIE**

L'établissement catholique d'enseignement est une communauté qui favorise une éducation à la vie.

Des établissements catholiques d'enseignement **EN RÉSEAUX SOLIDAIRES**

L'établissement catholique d'enseignement se situe dans des réseaux d'établissements offrant des formations diversifiées et garantissant des compétences partagées.

Des établissements catholiques d'enseignement **OUVERTS SUR LE MONDE**

L'établissement catholique d'enseignement permet de comprendre et d'aimer le monde.



DES ÉCOLES QUI S'INSCRIVENT DANS UNE VIE LOCALE

Les établissements scolaires participent au développement des territoires. L'école catholique favorise cette dynamique locale en concourant à l'emploi, à la vitalité économique et à l'animation locale (kermesses, ...). De son côté, l'enseignement catholique trouve une richesse éducative dans l'ouverture de l'école sur son environnement social, économique et culturel.

EN VENDÉE

6 150

EMPLOIS
ENSEIGNANTS
ET PERSONNELS
OGEC

30 M d'€

INVESTISSEMENTS
IMMOBILIERS ANNUELS

243

OGEC

ORGANISME
DE GESTION

5 000

BÉNÉVOLES

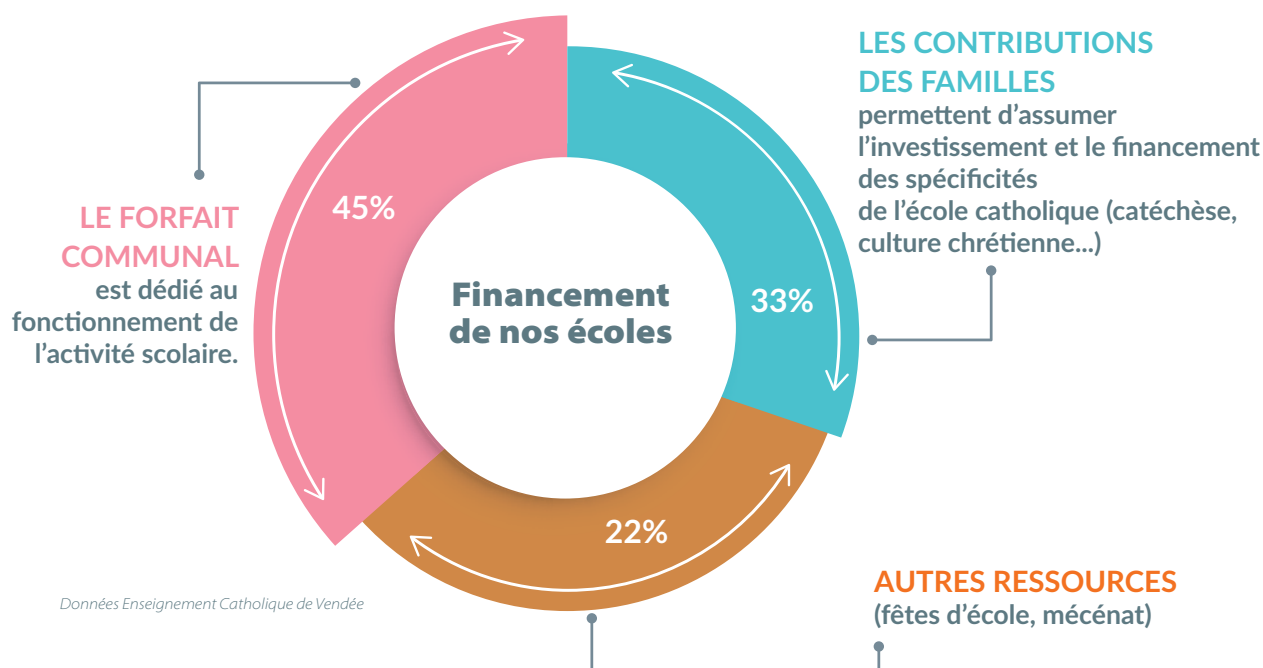
200

APEL

ASSOCIATION
DE PARENTS



LE FINANCEMENT DE NOS ÉCOLES



Pourquoi un financement public des écoles privées ?

Les classes en contrat d'association avec l'État relèvent du principe de gratuité, un principe constitutionnel. Il exige que les activités d'enseignement se déroulant à l'école ne soient pas à la charge des parents. Pour ces classes, ce sont donc les collectivités publiques qui prennent en charge les frais de fonctionnement de l'activité scolaire, sous forme de « forfaits » : la collectivité verse à nos établissements une somme égale au coût de fonctionnement d'un élève du public.

Que paient les familles ?

Les familles contribuent aux dépenses d'investissement, dont l'immobilier, et à celles liées aux spécificités de l'école catholique.

Quels sont les autres financements de la commune ?

Les collectivités locales peuvent faire bénéficier aux enfants des mesures à caractère social, sans considération de l'établissement qu'ils fréquentent. Les familles sont naturellement très sensibles à l'égalité de traitement entre les enfants d'une même commune, qu'il s'agisse de la restauration scolaire, des transports, du numérique ou des activités périscolaires.



VOS INTERLOCUTEURS

Le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement. Il fédère toutes les énergies autour d'un projet commun. C'est lui le premier responsable du lien avec les acteurs de proximité et avec l'environnement territorial.

L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC), association constituée de bénévoles, a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement ; il emploie les personnels de droit privé. Le président de l'OGEC assure, avec le chef d'établissement, la représentation de l'école.

L'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (ApeL), est engagée dans la vie de l'école. Elle concourt à la solidarité et à la représentation des familles dans leur diversité, et à la reconnaissance par les pouvoirs publics de la liberté de choix de l'école de leurs enfants.

Le Directeur diocésain assure, comme délégué de l'Évêque, la coordination de l'ensemble des écoles catholiques de son territoire. Avec ses services, il travaille à la promotion de l'Enseignement catholique du diocèse et le représente auprès des autorités publiques.



**DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
DE VENDÉE**

6 Route de Mouilleron - CS 20059
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

02.51.47.83.00
contact@ddec85.org
www.ddec85.org

f Enseignement Catholique 85
 @EC_85

